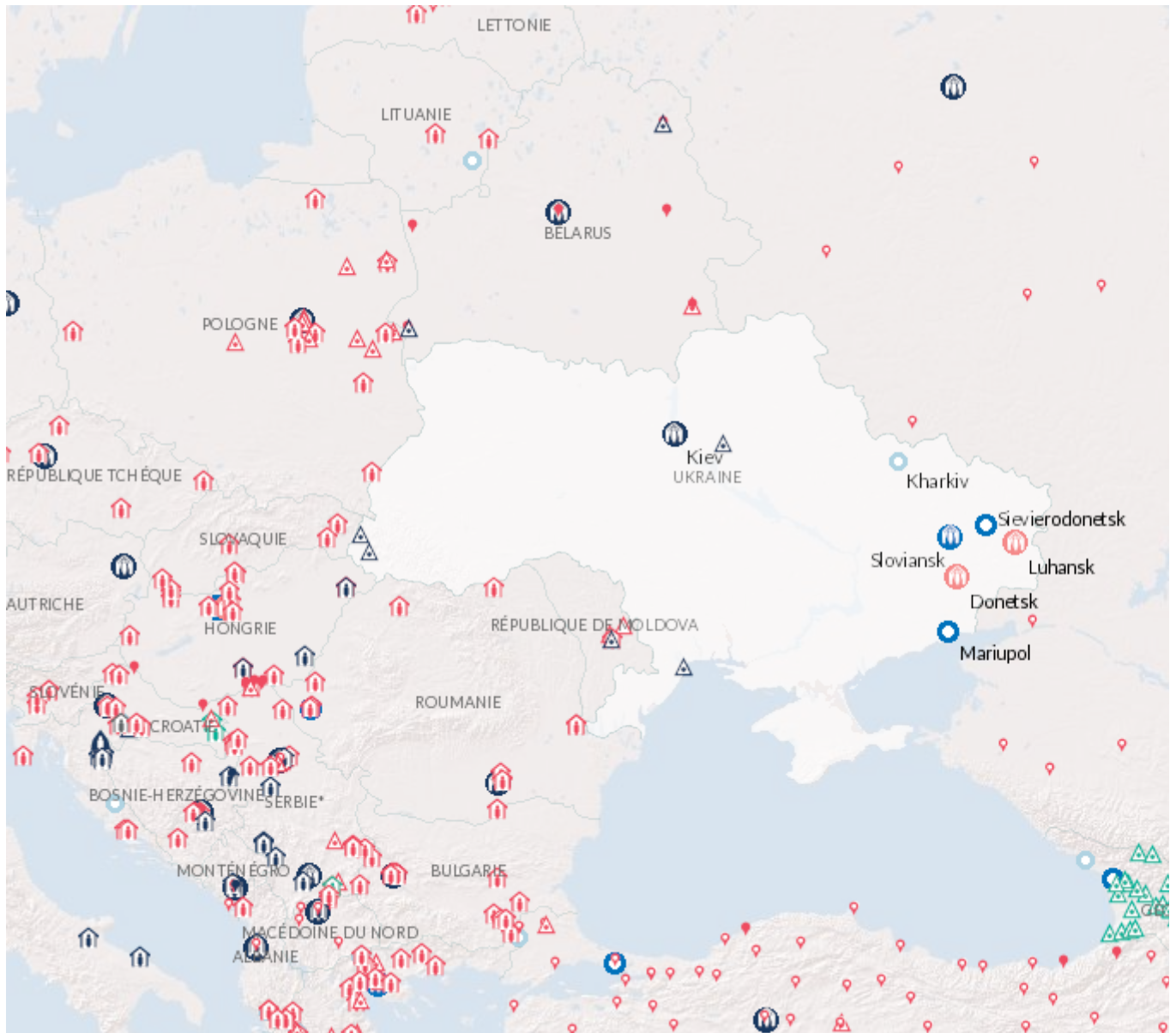


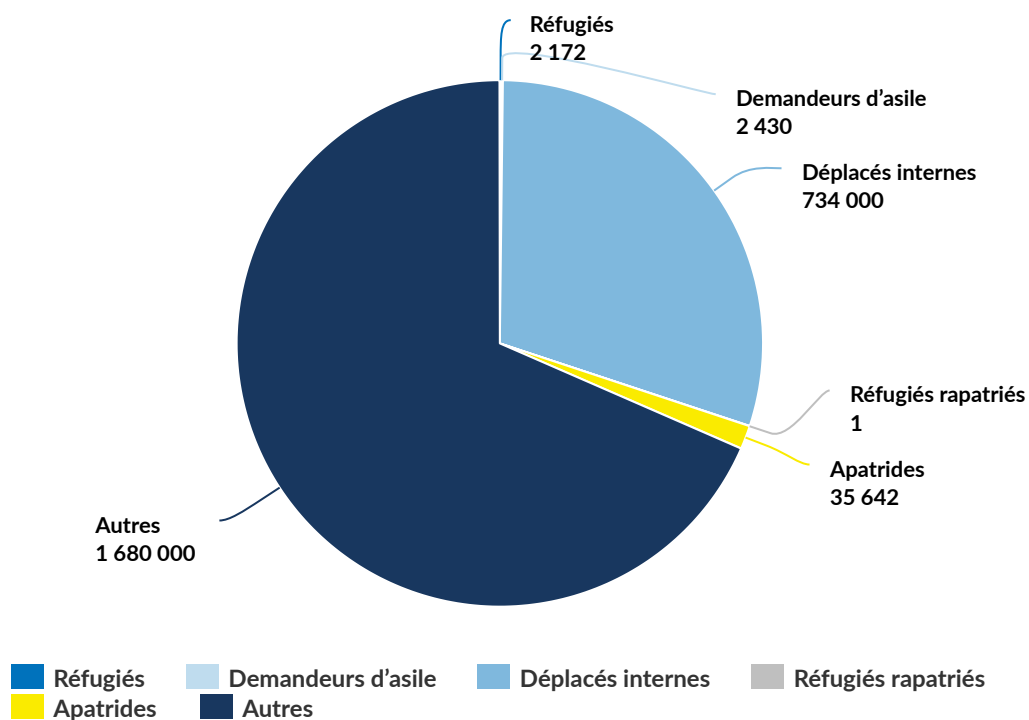
Opération: Ukraine



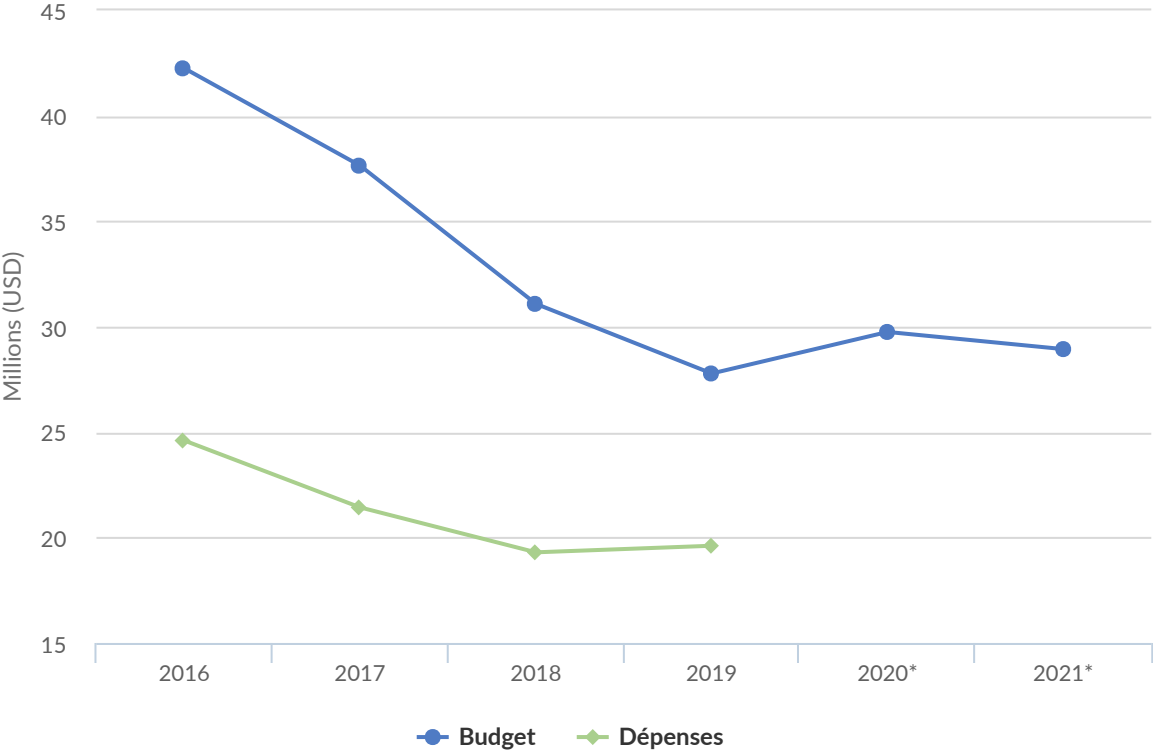
Personnes relevant de la compétence du HCR

+ 59% EN 2019

2019	2,454,245
2018	1,544,684
2017	1,844,785



Budgets et Dépenses - Ukraine



CHIFFRES DE PLANIFICATION CLÉS POUR 2021

- 15 200 déplacés internes et personnes affectées par le conflit et 2800 réfugiés et demandeurs d'asile bénéficieront d'une aide juridique.
- 2 640 déplacés internes et personnes affectées par le conflit bénéficieront d'abris permanents à long terme.
- 800 déplacés internes bénéficieront d'aides en espèces et 875 déplacés internes bénéficieront de soutiens en nature.
- 500 personnes de nationalité indéterminée seront aidées pour obtenir une confirmation de leur nationalité.

RESUMÉ DU PLAN 2021

Environnement opérationnel

Depuis l'adoption des accords de Minsk en 2014-2015, l'Ukraine a connu un cessez-le-feu partiel le long des 427 kms de la ligne de contact qui traverse les régions (*oblasts*) de Donetsk et de Louhansk dans l'est de l'Ukraine. Même si le cessez-le-feu conclu en juillet 2020 a diminué la fréquence des bombardements, les dommages causés aux infrastructures et le nombre de victimes civiles, des violations ont lieu quasi quotidiennement. Les progrès dans les négociations sont limités. Par conséquent, les personnes qui vivent de part et d'autre de la ligne de contact souffrent des répercussions du conflit armé comme les dommages aux biens, le stress psychologique et le marasme économique. Les restrictions liées à la pandémie de COVID-19 appliquées aux déplacements à travers la ligne de contact ont aggravé la situation, séparant les familles et renforçant les difficultés économiques.

Les autorités ont enregistré 1,45 million de personnes comme déplacés internes. Sur ce total, les Nations Unies estiment que 734 000 résidaient de façon permanente dans les zones contrôlées par le Gouvernement, tandis que d'autres se déplaçaient fréquemment à travers la ligne de contact ou étaient enregistrées comme déplacés internes pour conserver un accès à leurs retraites et à leurs biens. La plupart de ces personnes vivent en situation de déplacement depuis le pic des combats en 2014 et sont incapables de rentrer chez elles en l'absence d'une paix durable.

Ayant comme priorité l'accès des déplacés internes aux services nationaux, le HCR continuera de renforcer les capacités des autorités, de coordonner et de fournir des services ainsi qu'une assistance juridique aux déplacés internes. En améliorant les capacités nationales de réponse, le HCR peut se préparer à un désengagement responsable.

La stratégie pluriannuelle et de partenariats multiples du HCR couvre toutes les populations relevant de sa compétence, avec une programmation intégrée des activités telles que l'aide juridique et la mobilisation communautaire. Le HCR poursuivra également une approche orientée vers des solutions en priorité pour l'accès aux services nationaux, aux filets de protection et à l'inclusion dans les plans de réponse à la pandémie de COVID-19, ainsi qu'en suscitant des liens entre l'aide humanitaire et l'aide au développement.

Le HCR dirige la stratégie en matière de protection grâce à des actions de coordination, de réponse et de plaidoyer, en coopération étroite avec l'Equipe de pays pour l'action humanitaire. Le partenariat avec le Gouvernement du pays d'accueil est entretenu grâce à des consultations de haut niveau et la contribution du HCR au Cadre de partenariat des Nations Unies 2018-2022.

Priorités principales

En 2021, les priorités du HCR viseront à:

- Diriger le groupe sectoriel chargé de la protection et ses différents groupes de travail; encourager les partenariats avec les communautés déplacées, les organisations internationales, la société civile et les gouvernements centraux et locaux.

- Plaider pour que la protection soit au cœur de la réponse humanitaire, notamment par l'aide juridique, la protection individuelle (en utilisant des aides en espèces, dans la mesure du possible), des activités de protection communautaire telles que des projets de coexistence pacifique et des initiatives de soutien communautaire.
- Assurer le suivi de protection des personnes relevant de sa compétence, en particulier dans les zones voisines de la ligne de contact mais aussi dans les zones accueillant un grand nombre de déplacés internes.
- Réparer les habitations endommagées par le conflit dans les zones non contrôlées par le Gouvernement pour les familles vulnérables et réagir à toute reprise du conflit en distribuant des articles non alimentaires essentiels. Si des personnes déplacées décidaient de rentrer dans leurs lieux d'origine situés dans les zones contrôlées par le Gouvernement, le HCR serait prêt à leur offrir une aide en matière d'abris, si nécessaire, en particulier pour les cas extrêmement vulnérables et les familles ayant des besoins spécifiques.
- Fournir une aide juridique gratuite aux réfugiés et aux demandeurs d'asile concernant les procédures d'asile, l'exercice de leurs droits civiques, sociaux et économiques, et l'accès aux services publics.
- Collaborer avec les instances judiciaires pour renforcer l'examen des dossiers d'asile.
- Organiser des formations sur l'apatridie pour le Service étatique chargé des migrations, les bureaux d'état civil, les juges, les administrations locales, les centres offrant des conseils juridiques gratuits et les ONG ; offrir des conseils juridiques aux apatrides pour l'obtention de documents et l'accès aux documents d'apatrides ou à la nationalité.

2021 Budget (January) for Ukraine | USD

The following table presents the budget as of January for this operation broken down at the objective level. Resource allocation at the objective level is subject to change during the course of the year as the operational situation evolves and priorities shift. The current budget by pillar, reflected in the bottom line of this table, is updated on a monthly basis and is replaced by the final budget at year-end.

	Pilier 1 Programme pour les réfugiés	Pilier 2 Programme pour les apatrides	Pilier 4 Projets pour les déplacés internes	Total
Environnement de protection favorable				
Cadre juridique et politique	224,008	97,815	581,622	903,446
Institutions et pratiques administratives	0	0	456,778	456,778
Aide juridique et recours judiciaires	824,047	0	984,551	1,808,598
Attitude du public à l'égard des personnes prises en charge	326,984	0	351,661	678,645
Sous-total	1,375,040	97,815	2,374,612	3,847,467
Processus de protection et documents adéquats				
Procédures de détermination du statut de réfugié	330,593	0	0	330,593
Sous-total	330,593	0	0	330,593
Sécurité face à la violence et à l'exploitation				
	0	0	915,012	915,012
Prévention et interventions liées aux VSS	0	0	601,842	601,842
Risques de détention arbitraires	315,943	0	0	315,943
Sous-total	315,943	0	1,516,855	1,832,798
Besoins de base et services essentiels				
Santé	385,284	0	0	385,284
Abris et infrastructures	0	0	10,055,421	10,055,421
Articles élémentaires, ménagers et d'hygiène	0	0	314,675	314,675
Services pour les personnes ayant des besoins spécifiques	1,261,593	0	1,701,372	2,962,966
Éducation	346,584	0	0	346,584
Sous-total	1,993,462	0	12,071,468	14,064,930
Autonomisation et autogestion communautaires				
Mobilisation communautaire	390,246	0	1,633,620	2,023,866
Coexistence avec les communautés locales	0	0	1,386,120	1,386,120
Autosuffisance et moyens d'existence	658,865	0	0	658,865
Sous-total	1,049,111	0	3,019,740	4,068,851
Solutions durables				

	Pilier 1 Programme pour les réfugiés	Pilier 2 Programme pour les apatrides	Pilier 4 Projets pour les déplacés internes	Total
Stratégie pour la recherche de solutions globales	0	0	287,661	287,661
Intégration	415,441	0	0	415,441
Réduction de l'apatridie	0	771,944	0	771,944
Sous-total	415,441	771,944	287,661	1,475,046
Direction, coordination et partenariats				
Coordination et partenariats	0	0	323,761	323,761
Relations avec les donateurs	0	0	371,556	371,556
Sous-total	0	0	695,316	695,316
Appui à la logistique et aux opérations				
Approvisionnement et logistique	0	0	630,766	630,766
Gestion des opérations, coordination et appui	312,713	39,079	1,640,530	1,992,322
Sous-total	312,713	39,079	2,271,296	2,623,088
2021 Budget (January)	5,792,304	908,838	22,236,948	28,938,090
Augmentation / Diminution	0	0	0	0
Budget 2021 courant	5,792,304	908,838	22,236,948	28,938,090